

Mémoire présenté à la commission du  
Bureau d'audiences publiques sur  
l'environnement (BAPE)  
*Projet Alcan Beauport*

Comité ZIP de Québec-Chaudière-Appalaches  
par **Daniel Guay, administrateur**

Version présentée le 8 décembre 1999

# Qui sommes-nous ?

- Le Comité ZIP Québec-Chaudière-Appalaches :
  - Organisme de concertation;
  - Voué à la mise en valeur du Saint-Laurent;
  - Composé de municipalités, de groupes environnementaux, de citoyens, d'organismes socio-économiques et d'industries.
- Notre but : Mettre en valeur le fleuve dans une démarche de concertation;
- Action arrimée à Saint-Laurent Vision 2000, programme fédéral-provincial.

# Nos réalisations

- Croisières-conférences;
- Nettoyages de berges;
- Colloques et forums;
- Tables de concertation;
- Consultations publiques (1995 et 1999);
- Inventaire des accès publics au fleuve;
- Enquête auprès de la population;
- Renaturalisation des berges de l'Anse Tibbit;
- Plan d'action de réhabilitation environnementale pour le secteur urbain de Québec-Lévis.

# Nos projets

- Aménagement d'un site d'observation à l'île d'Orléans;
- Liens inter-rives par navettes fluviales;
- Piste cyclable le long du littoral;
- Mise en valeur de la plage de la baie de Beauport;
- Végétalisation des berges enrochées des battures de Beauport;
- Nouvelle plage à l'Anse aux foulons;
- Achèvement de l'assainissement urbain.

**➡ Tous ces projets découlent de propositions faites lors de consultations publiques.**

# Facteurs critiques de succès

- Implication de la population;
- Action concertée;
- Partage d'une vision et de valeurs communes;
- Engagement des élus.

# Des contraintes malgré l'intérêt public

- Des rives cadenassées;
- Les dossiers d'usage et d'accès publics stagnent compte tenu des conflits d'usage : Anse aux Foulons, Bassin Louise et baie de Beauport;
- Problème persistant: aménagement de la plage de la baie de Beauport.

# Nos préoccupations sur le projet Alcan Beauport

- Les activités et l'emplacement de l'usine de Beauport ont peu d'impact sur la mise en valeur du fleuve à l'exception du volet : paysage et qualité de l'air;
- Toutefois, le site de transbordement et d'entreposage aux battures de Beauport a un impact sur l'accès au fleuve qu'est la plage de la baie de Beauport;

# Une étude d'impact incomplète en ce qui concerne les infrastructures portuaires

- Aucune mention des impacts liés à l'accès au fleuve;
- Les impacts sur le site et sur ses clientèles ne sont pas abordés;
- Les enjeux relatifs à la mise en valeur du fleuve ne sont pas abordés;
- Un document inaccessible en format électronique;
- D'après nos informations, le gestionnaire de la plage est peu informé et impliqué.



# Questions

- Les activités régulières de la plage de la baie de Beauport seront-elles affectées par le projet d'Alcan ?
- Pourra-t-on faire un développement récréo-touristique à la plage de la baie de Beauport ?
- Le projet d'Alcan-Beauport est-il la première phase du projet d'extension portuaire aux battures de Beauport ?
- Le projet a-t-il un impact sur d'autres accès au fleuve ou aménagement aux abords du fleuve.

Ces questions sont importantes car une enquête auprès de la population (1998) révèle que ...

- 89% sont favorables à ce que les municipalités développent le potentiel récréo-touristique des sites en bordure du fleuve;
- Les riverains sont peu nombreux à pratiquer une activité le long du fleuve (58% n'y sont pas allés en 1997);

# Enquête de 1998 (ZIP, Collège Merici et partenaires)

- Si les aménagements étaient appropriés et l'eau du fleuve de qualité, les gens iraient au fleuve :
  - 91% pour des piques-niques;
  - 90% des randonnées pédestres;
  - 82% du vélo;
  - 81% de l'interprétation de la nature;
  - 70% la baignade;
  - 66% des activités nautiques;
  - 50% la pêche.
- 49% consacraient un budget inférieur à 20\$ et 12% de plus de 50\$ - les retombées économiques pourraient être importantes.

## Par ailleurs ...

- Une autre enquête effectuée en 1999 par l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec nous révèle que :
  - la qualité de l'environnement constitue la principale préoccupation de 88% des 1013 répondants;
  - Le chômage, la fiscalité, la compétitivité et la mondialisation viennent ensuite.

Donc, les besoins de la population doivent être considérés

- Mais comment arrimer les activités récréo-touristiques et le développement industriel en fonction de l'intérêt public dans une région comme Québec ?

# Regardons ce qui se passe ailleurs

- Los Angeles est en mutation. La tendance à la tertiairisation s'accroît et avec elle un nouvel urbanisme se développe. Les zones d'industries lourdes sont en voie de réduction car elles sont un obstacle et une contradiction à la recherche de la qualité de vie. La grande ville nord-américaine se donne une nouvelle image et elle est désormais plus sensible à la qualité de vie et aux paysages. (Bernard Dézert, professeur à l'université de Paris - IV Sarbonne)

# Les plaines d'Abraham ont vécu ces mêmes difficultés

- En 1907, de vocation militaire et industrielle, les plaines sont orientées vers la récréation au moment où Georges Garneau, maire de Québec et futur président de la Commission des champs de batailles nationaux presse le premier ministre du Canada d'acheter le site des plaines

**(Les plaines d'Abraham, Le culte de l'idéal - Jacques Mathieu et Eugène Kedl)**

## Autre cas

- À Portsmouth, c'est à coup de batailles rangées avec la police que les gens réussissent à s'approprier les accès à l'eau et que ces accès désormais protégés purent devenir une zone balnéaire fort prisée des londonniens.



# Situation au Québec

- Le droit québécois, depuis les origines, a eu continuellement pour effet de mettre l'eau à la disposition d'intérêts particuliers (...) Bref, les lois d'ordre public qui sont censées, selon l'article 585 du Code civil, «régler la manière de jouir des choses qui n'appartiennent à personne et dont l'usage est commun à tous» ont constamment pour fonction et effet, dans le cas de l'eau, d'interdire cet emploi collectif (Henri Brun, Histoire du droit québécois de l'eau, 1969)
- Cette situation détonne par rapport à celle des États-Unis où la doctrine du Public Trust permet l'usage collectif des plans d'eau;
- **Citation faite lors des audiences publiques du BAPE sur la gestion de l'eau - 1999 par Louis-H. Campagna, citoyen**

# Recommandations

- Que la notion de paysages et d'usages publics du fleuve soit intégrée dans l'étude d'impact sur les infrastructures portuaires;
- Qu'un comité multi-partie soit mis sur pied impliquant les intervenants du milieu notamment les citoyens pour discuter des infrastructures portuaires et de l'extension portuaire;
- Qu'on règle les conflits d'usages et qu'on favorise le développement récréo-touristique à la plage de la baie de Beauport;
- Que dans l'éventualité où le projet se réalise, que le BAPE s'assure que les exigences minimales au niveau de la qualité d'air soient appliquées compte tenu de la proximité de la population riveraine et des activités récréatives.

## Recommandations déjà faites à la Commission sur la gestion de l'eau (nov. 99)

- Que la politique de l'eau inclue une politique d'accessibilité publique aux plans d'eau;
- Que la politique de l'eau favorise un aménagement des plans d'eau basé sur une réflexion ouverte aux modèles d'ici et d'ailleurs qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens;
- Que la politique de l'eau inclue la nécessité, pour tout développement industrialo-portuaire au Québec, de faire l'objet d'une planification intégrant l'accessibilité publique et la concertation avec le milieu.

# Conclusion

- Le Comité ZIP ne peut se prononcer pour l'instant sur le projet et particulièrement sur son volet infrastructure portuaire;
- Le manque d'information nous empêche de donner un point de vue éclairé;
- En attendant toute l'information pertinente, il nous a fait plaisir de vous faire part des préoccupations de nos membres dans la mise en valeur du fleuve.

Au nom des  
membres de la ZIP  
Merci beaucoup !